

Parc Automobile - Approvisionnement en pneumatiques pour l'année 1991 - Appel d'offres

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer le fonctionnement des véhicules du Parc Automobile de la Ville, il est procédé à l'achat de pneumatiques neufs ou rechapés, suivant la procédure des marchés de clientèle avec consultation permanente.

L'approvisionnement s'effectue au fur et à mesure des besoins auprès des fournisseurs pratiquant les prix les moins élevés.

Le montant global de la dépense pour 1991 étant évalué à environ 650 000 F, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à signer les différents marchés à intervenir après appel d'offres, ainsi que le (ou les) avenant(s) modifiant le montant initial de ces marchés, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1991.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.